

SESSIONE ORDINARIA DI U 2023

REUNIONE DI U 22 DI NUVEMBRE DI U 2023

N° 2023 / M3 / 067

**Quistione orale dipusitata da Florian RIOLACCI à nome di u gruppu
« Solcu Naziunalistu »**

Oghjettu : *Conséquences des récentes intempéries climatiques*

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Au début du mois, notre pays a été confronté successivement à deux tempêtes d'une rare intensité : Ciarán d'abord, Domingos ensuite.

Conséquences et illustrations du dérèglement climatique qui frappe la planète avec des répercussions qui se font de plus en plus ressentir sur notre île, ces épisodes météorologiques puissants ont balayé notre île et frappé plus durement encore certaines régions, notamment i Dui Sevi, a Restonica, et les territoires situés sur les rives du Golu, du Tavignanu, du Prunelli, et de la Gravona.

Ils ont ainsi entraîné pertes et fracas pour de nombreuses communes, de nombreux artisans, agriculteurs et plus généralement pour un certain nombre de nos compatriotes.

Bien que nous ayons été épargnés, cette fois, d'un nouveau drame humain, les conséquences matérielles engendrées par ces intempéries risquent de mettre en situation de grande difficulté, voire de forte précarité, les différentes personnes et structures impactées. Elles viennent s'ajouter à une crise économique et sociale que subissent au quotidien les ménages et les entreprises corses, aggravée par l'inflation.

Au lendemain de ce désastre matériel, vous avez, Monsieur le Président du Conseil exécutif, en responsabilité et dans un esprit de solidarité nationale, annoncé qu'il serait mis en place une aide de la part de la Collectivité de Corse, institution garante des intérêts matériels et moraux de la Corse et de son Peuple.

L'ODARC a d'ailleurs déjà commencé à venir en aide aux agriculteurs sinistrés pour remettre en état leurs clôtures.

Dans ce temps post tempête, ma question est donc la suivante :

De façon générale, comment, et dans quels délais, la puissance publique Corse entend-elle intervenir pour venir en aide aux territoires et populations sinistrés ? Nous pensons particulièrement à la vallée de la Restonica, dont les infrastructures routières ont été ravagées par la tempête et aux agriculteurs.

S'agissant de la Restonica et compte tenu de l'ampleur des dégâts, serait-il opportun de réfléchir à des infrastructures de transport alternatives ?

À ringrazià vi